Le mot du Maire

Chers amis,

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour la confiance témoignée à mon projet lors des dernières élections municipales.

Les commissions municipales, créées, se sont d'ores et déjà mises au travail.

Nous sommes allés au devant des associations et comités des fêtes et leur avons proposé, au -delà des subventions accordées, une aide logistique pour l'organisation de leurs évènements.

Nous avons également finalisé la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée 2014 en collaboration avec les services de l'Etat et l'éducation nationale.

Aujourd'hui la commune s'est dotée d'une structure pour l'accueil collectif des mineurs qui est une première étape pour la création, à terme, d'un centre aéré et d'une structure petite enfance et jeunesse développée.

Concernant le Tourisme, nous avons échangé avec commerçants et hébergeurs, lors d'une première réunion, afin de jeter les bases des futures saisons touristiques.

Juste avant l'Eté, la Municipalité a décidé de fleurir les abords du village le long de la RD4202. Afin de rendre le village plus accueillant, j'incite l'ensemble des villageois à en faire de même.

Pour le futur, nous avons d'ores et déjà déposé des demandes de subventions pour moderniser et compléter le mobilier urbain extra et intra muros.

En 2015, nos visiteurs pourront disposer d'une application de visite «autonome», via tablettes et smart phones : le parcours numérique du secteur des moulins.

En terme de travaux, nous engagerons en Septembre ceux du gîte «thématique» du moulin à farine visant à valoriser notre patrimoine.

A l'étiage, nous réaliserons le forage d'essai pour la source d'alimentation en eau potable de Bay.

Avant la saison hivernale, divers travaux d'enrobé et de réseau seront réalisés dans les quartiers.

Nous avons déposé des dossiers de subventions :

- pour le bâti communal (réfection des toitures de l'école, de la maison Guérin et de la maison Henry).
- pour la voirie (déplacement du réseau d'eau potable du domaine privé vers le domaine public / élargissement du chemin St Didier à la Sedz).

Notre action est fondée sur des acquis et je tiens à saluer la Municipalité précédente pour son travail : nous serons dignes de cet héritage.

Mon équipe et moi -même restons à votre écoute.

Travailler ensemble est LA réussite.

Lucas Guibert

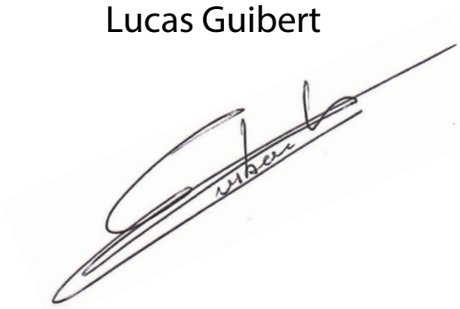

Le Sommaire

Le conseil municipal	3
Pôles et commissions	3
Communauté de Communes	3
Conseils municipaux du 26/04 et 20/06	4
Réforme des rythmes scolaires	5
Etat Civil	5
14 Juillet à Entrevaux	6
Travaux porte de France	7
Entrevaux village fleuri	7
Civisme stationnement	8
Assainissement	8
Recensement	9
Centre d'Incendie et de Secours	9
Préventions préfectures	10
Rentrée culturelle et sportive	11
Nouveaux artisans et commerçants	12

Contacts utiles

Les services de santé

Hôpital local (et maison de retraite)
Tél. : 04 93 05 38 38
Fax : 04 93 05 38 76

Médecin : Dr CARUSO Bernard
Tél. : 04 93 05 41 40

Kinésithérapeute : Mr GIVERSO Joël
Tél. : 04 92 89 06 92

Pharmacie
Tél. : 04 93 05 40 06

Psychothérapeute
Mme KLEIN Pascale
Tél. : 06 63 83 91 47
Email : pkpsydanse@yahoo.fr

Les services et administrations

Gendarmerie Nationale
Tél. : 04 93 05 40 01

Maison de Services Publics
Tél. : 04 93 05 43 67
Fax : 04 93 05 41 19

Chemin de Fer de Provence
Tél. : 04 93 05 41 38
Internet : www.trainprovence.com

Autocar "Lignes d'Azur"
Tél. : 0800 06 01 06 (N° Vert)

Les Services municipaux

Services Administratif et Technique
Tél. : 04 93 05 34 10
Fax. : 04 93 05 43 91
Email : mairie-dentrevaux@wanadoo.fr

Service Tourisme
Tél. : 04 93 05 46 73
Email : tourisme@entrevaux.info

Directeur de la Publication : Christian BOLGARI - Dépôt légal : Août 2014 - Rédaction: Comité de Rédaction
Tirage: 700 exemplaires par imprimerie « Silver-Infographie » - Maquette: Christian BOLGARI

Le conseil municipal

Maire : L. GUIBERT
1ère Adjointe : M-C. CESAR
2ème Adjoint : L. GAUTIER
3ème Adjoint : D. OCCELLI
4ème Adjoint : M. CONIL

Conseillers

A. BAILE	J. BARTHELEMI
C. BOLGARI	T. EME
C. GUIBERT	P. MAGNAN
P. MANTRAND	I. MERMET
C. PERREAUT	K. ROSSI

Les Pôles et commissions municipales :

Pôle 1 : Action sociale - Vie associative

Conseil Surveillance de l'Hôpital
Associations - Culture - Fêtes
Liens intergénérationnels
Caisse Communale d'Action Sociale
Caisse des Ecoles
Rythmes scolaires
Jeunesse et sports

Pôle 2 : Développement Economique et Urbain

Urbanisme et Transport (dont PLU et VCC)
Agriculture - Forêts - Environnement
Industrie - Artisanat - Commerces
Tourisme (dont « Village & Cité de Caractère »)

Pôle 3 : Ressources Humaines et Moyens

Organisation et Gestion des Ressources Humaines
Gestion des moyens Matériels
Communication

Pôle 4 : Travaux et Investissements

Appels d'offres
Voirie - Réseaux - Foncier
Espaces verts - Energie
Cimetière

Autres commissions

Budget, Impôts
Ordures ménagères

La Communauté de Communes du Pays d'Entrevaux

Communauté de Communes DU PAYS D'ENTREVAUX

Président et Vice-Présidents

Président	D. PARAVICINI	*Sausses*
1er VP	L. GUIBERT	**Entrevaux**
2ème VP	P. NOBILE	*St Pierre*
3ème VP	D. OCCELLI	**Entrevaux**

Membres du Bureau

C. CAMILLERI	*Castellet les Sausses*
C. DROGOUL	*La Rochette*
C. GATTI	*Val De Chalvagne*

Conseillers

A. BEYT	*Castellet les Sausses*
M-C. CESAR	**Entrevaux**
L. GAUTIER	**Entrevaux**
M. CONIL	**Entrevaux**
C. BOLGARI	**Entrevaux**
A. DROGOUL	*La Rochette*
F. DAGONNEAU	*Sausses*
M. MARCHAL	*St Pierre*
B. CAIRO	*Val De Chalvagne*

Conseil municipal du 26/04/2014

Compte de Gestion et
Compte Administratif M 14 2013

On note pour l'année 2013 un excédent de fonctionnement de 553 130,25 € et un déficit d'investissement de 504 759.70 €.
L'excédent cumulé est de 1 495 718,35 €.
Vote des taux d'imposition.
Les taux restent inchangés par rapport à 2013. Le conseil municipal à l'unanimité n'a voté aucune augmentation.

Budget primitif 2014

Le budget communal a été débattu lors de la commission des finances du 10 avril 2014. Le budget s'élève à la somme de 2 012 684,87 € en fonctionnement et à la somme de 2 351 628,24 € en investissement. Il n'y aura pas d'emprunt cette année. Il est prévu la fin des programmes en cours tels que la réfection du judo, les digues. En projet la réhabilitation du gîte du moulin en hébergement thématique, le réaménagement en gîte de l'appartement de la porte Royale, la restauration de la cours des Barons de Glandèves, la réfection des toitures sur les bâtiments dits « Guerin, Henry, Pont Levis ».
Il est également décidé de venir en aide à toutes les associations qui en ont fait la demande et qui ont fourni leurs comptes 2013. 100 € supplémentaires ont été alloués à chaque association. (détail en mairie).
A l'unanimité.

Compte de gestion et compte administratif 2013 Eau et Assainissement et budget primitif 2014.

Les comptes de l'année 2013 présentent un excédent de fonctionnement de 21 830,42 € et un excédent d'investissement de 82 896,03 €. En cumulé nous avons un excédent de 114 195,30 €
Le budget primitif s'élève à la somme de 171 791,49 € en fonctionnement et à 172 271,49 € en investissement. Ce budget prévoit entre autre un forage sur Bay, une étude sur le devenir des boues d'épuration,
A l'unanimité.

Commission impôts directs

Le conseil municipal propose 24 noms à la Direction des Finances publiques qui en retiendra 12 (liste en mairie).
A l'unanimité.

Problème de la Poste

Une motion a été prise contre la réorganisation de la Poste qui retarderait la distribution du courrier sur Entrevaux à l'après-midi. Une pétition à ce propos a circulé également.

Fonds de Solidarité Rural

Un dossier de demande de subvention pour du mobilier urbain a été déposé auprès du conseil régional. La commune peut être financée jusqu'à 65 %.

Conseil municipal du 20/06/2014

Elections sénatoriales

3 délégués et 3 suppléants doivent être élus pour participer aux élections sénatoriales du mois de septembre 2014. Les délégués : Didier OCCELLI, Lucas GUIBERT, Mathieu CONIL. Les suppléants : Marie-Christine CESAR, Isabelle MERMET, Colette GUIBERT.

Rapport sur l'eau et rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau et de l'assainissement

Monsieur le Maire a donné lecture de tous les paramètres concernant le bilan du service d'eau et d'assainissement sur la commune d'Entrevaux pour l'année 2013. Documents consultables en mairie. A l'unanimité.

Rythmes scolaires

Dans le cadre de la mise en place des rythmes scolaires il est possible d'obtenir une subvention de 1 000 € sur présentation d'un dossier.
A l'unanimité il est décidé de demander cette subvention.

Eau potable la Sedz

Un projet de déplacement du réseau d'eau potable actuellement chez des privés est en cours. A ce propos il est possible de demander une subvention au Conseil Général et à l'Agence de l'Eau. A l'unanimité.

Voirie hameau de Bay

Il convient de finaliser un dossier d'échange de parcelles sur le hameau de Bay afin de régulariser la voirie dans le hameau. A l'unanimité.

Motion sur la baisse des dotations

Sur les conseils de l'Association des Maires de France une motion est adoptée pour s'opposer à la baisse des dotations à l'encontre des collectivités. A l'unanimité.

La Poste

Une pétition a été remise au Directeur du service courrier de la Poste. Il faut rester vigilant sur les réformes en cours au niveau postal pour le canton d'Entrevaux.

La réforme des rythmes scolaires

La réforme des rythmes scolaires sera effective à la rentrée des classes de septembre 2014 pour tous les enfants scolarisés à l'école primaire d'Entrevaux.

Le 26 juin 2014 à 18 heures 30 à l'école a eu lieu une réunion d'information aux familles où ont été précisées les nouvelles modalités d'organisation ainsi que le contenu du projet communal mis en place sous la forme d'un Projet Educatif De Territoire.

Les enfants auront 24 heures de classe par semaine réparties sur neuf demi- journées du lundi au vendredi avec classe le mercredi matin. Les lundi et jeudi de 15h à 16h30 seront proposés des temps d'activités **gratuits**, orientés par un état des lieux des ressources du territoire, assurant un cadre sécuritaire et une cohérence tout au long de la journée de l'enfant.

Les objectifs sont de contribuer à l'épanouissement personnel et à la réussite de chaque enfant.

Un comité de pilotage composé de tous les acteurs présents autour des enfants assurera la conduite de ce projet.

Le Mercredi 16 Juillet 2014, en Mairie d'Entrevaux, une cérémonie a eu lieu en présence du Sous Préfet de Castellane, du Conseiller Général du Canton d'Entrevaux, du Directeur de l'Académie d'Aix-Marseille, de l'Inspecteur d'Académie de Digne et du Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (à qui nous devons l'octroi d'une subvention). Cette cérémonie a officialisé la convention tripartite Etat-Education Nationale-Commune au travers de notre Plan d'Education Territorial.

Cette réussite, dans l'intérêt de nos enfants, est le résultat du travail de la Commission «Rythmes Scolaires» en collaboration avec les services administratifs de la Commune.

Nos jeunes diplômés (1)

Mr le Maire et le Conseil municipal adressent toutes leurs félicitations à :

. Auxane BOLGARI	Baccalauréat (série ES)
. Camille MARSEILLE	BTS Management Unités Commerciales
. Arnaud GRAS	BTS Hôtellerie Restauration
	(Option A : Mercatique, Gestion Hôtelière)

(1) Résultats publiés sur demandes ou autorisations formulées auprès de la Mairie

Etat civil

Naissances

LEFEVRE SCARSCELLI Axelle, née le 15 Décembre 2013 de Audrey et Aymeric LEFEVRE

CERATO Bastien, né le 23 Avril 2014 de Magali GRAC et David CERATO

Mr le Maire et le Conseil municipal adressent toutes leurs félicitations aux heureux parents.

Décès

BRUN Guy décédé le 7 janvier 2014

BENINI Joseph décédé le 26 janvier 2014

LAURENT Léon décédé le 2 février 2014

GRAC Jean décédé le 3 mars 2014

ROUBAUD Marie-Rose décédée le 5 mars 2014

LASTERNAS Yves décédé le 4 avril 2014

LACOMMARE Yves décédé le 11 avril 2014

GAYMARD Gaston décédé le 21 mai 2014

BAUD Ernestine décédée le 18 Juin 2014

Mr le Maire et le Conseil municipal adressent leurs sincères condoléances aux familles.

14 Juillet 2014 à Entrevaux

Feu d'artifice, embrasement de la Citadelle et grand Bal :
Organisés par la Municipalité, le Comité des fêtes d'Entrevaux et l'Association pour la Protection du Patrimoine Entrevalais.

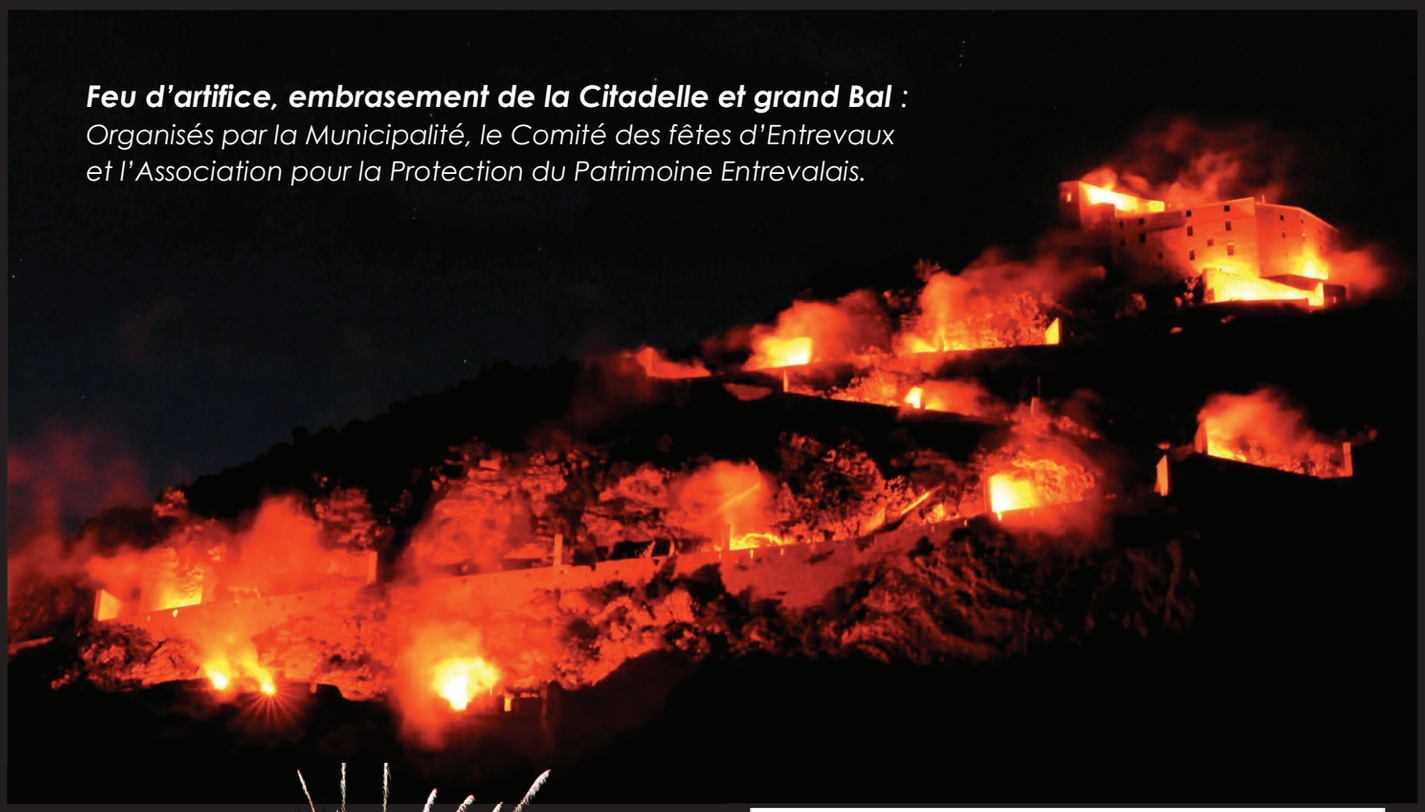

Cérémonie au Monument aux Morts suivie d'un apéritif d'honneur organisé au Planet par les services municipaux

Photos F. Petit et N. Macconi

Pont-levis de la porte de France

Au début de l'Eté, des travaux de réfection et de sécurisation ont été réalisés sur le pont-levis de la porte de France, par la Menuiserie Baud & Fils.

Entrevaux, village fleuri

Photos Danielle Naisondard et Colette Guibert

Règles de stationnement et civisme

En vertu de l'article R417-12 du Code de la Route, un véhicule ne peut rester plus de 7 jours stationné au même endroit sur le domaine public.

Le stationnement « longue durée » sera toléré uniquement au parking de la Gare.
De même il est rappelé que la circulation et le stationnement « intra muros » sont réglementés par arrêté municipal en date du 30 Mai 1978.
Les services de Gendarmerie seront mandatés pour verbalisation du non respect de ces règles sur la place Moreau et à l'intérieur du village.

<u>Nous comptons sur votre civisme</u> !

Assainissement individuel

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a mis en place l'obligation pour les communes de contrôler les installations d'assainissement non collectif des habitants, dans l'objectif de préserver notre environnement et nos ressources en eau.

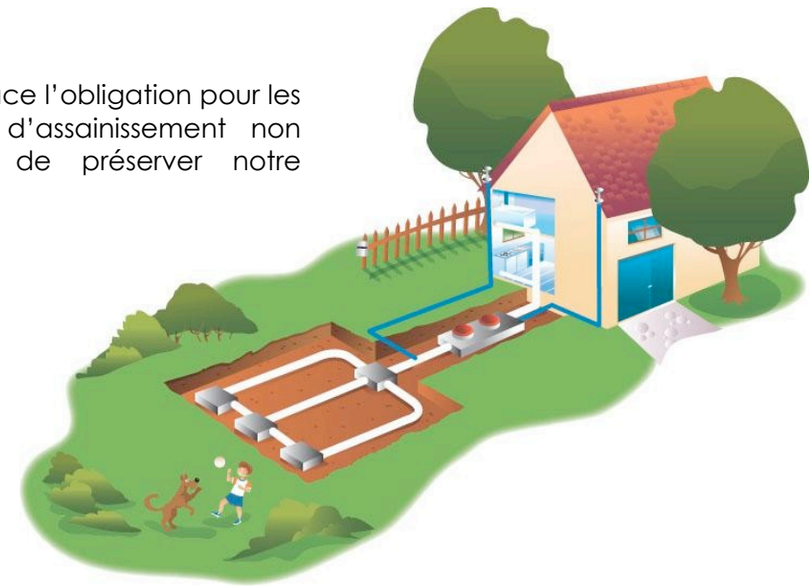

Dans ce cadre, un agent du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), effectuera une visite de contrôle de vos ouvrages d'assainissement : cette visite portera sur la vérification de la conformité de votre dispositif, ainsi que son bon fonctionnement et son entretien. Elle sera réalisée par un technicien de Veolia Eau.

Nota : Ce contrôle est déjà payé via vos factures semestrielles.

Du 01/06/14 au 30/09/14 :
Pour contacter le SPANC et définir un rendez-vous, téléphoner au ***0 969 363 263 (appel non surtaxé)***

Assainissement collectif

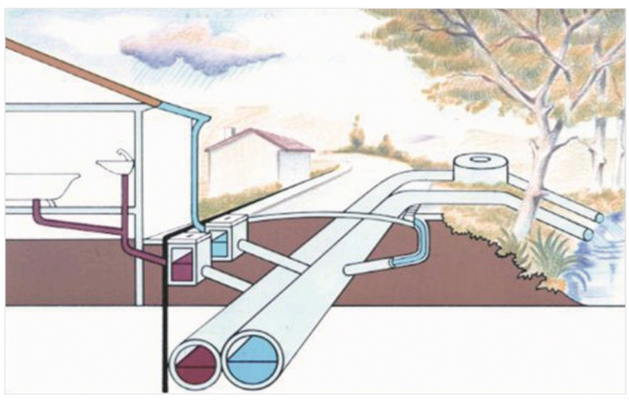

Rappel

Nous rappelons qu'il est interdit de jeter les eaux de gouttières dans le réseau d'assainissement « égouts » afin de préserver le bon fonctionnement de la station d'épuration.
Ces eaux doivent être rejetées dans les réseaux pluviaux ou dans la rue directement.
Ces modifications sont à la charge des propriétaires, et doivent être réalisées le plus rapidement possible .

Recensement

Le recensement est une obligation du service national. La loi n°97-1019 du 29 octobre 1997 a fixé l'âge du recensement à 16 ans.

Tous les français (garçons et filles) sont tenus de se faire recenser au cours du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans et jusqu'à la fin du mois suivant.

Les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans doivent se faire recenser entre la date d'acquisition de la nationalité française et la fin du mois suivant.

Le recensement étant une démarche volontaire, tout français n'ayant pas accompli cette obligation, peut régulariser sa situation à tout moment, jusqu'à l'âge de 25 ans.

Les français, ou leur représentant légal, doivent se présenter à la mairie munis des pièces suivantes :

- Carte nationale d'identité
- Livret de famille
- Eventuellement une copie du document justifiant de la nationalité française.

Le Centre d'Incendie et de Secours d'Entrevaux

Le corps est composé d'une vingtaine de sapeurs-pompiers, uniquement volontaires, dont une infirmière. Le nombre d'interventions est d'environ 200 par an.

Après une formation initiale indispensable, les pompiers seront sollicités pour porter secours aux victimes d'accidents, à la lutte contre les incendies ou intervenir dans des situations d'urgence auxquelles sont confrontées nos concitoyens.

Aujourd'hui, le centre d'Entrevaux est à la recherche de personnel pour assurer ses missions.

En France, quelque 193 000 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Alors, pompier, pourquoi pas vous ?

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le chef de centre au **06 30 58 15 24** ou par courrier, adressé au :

CIS Entrevaux
Route de Bay
04320 Entrevaux

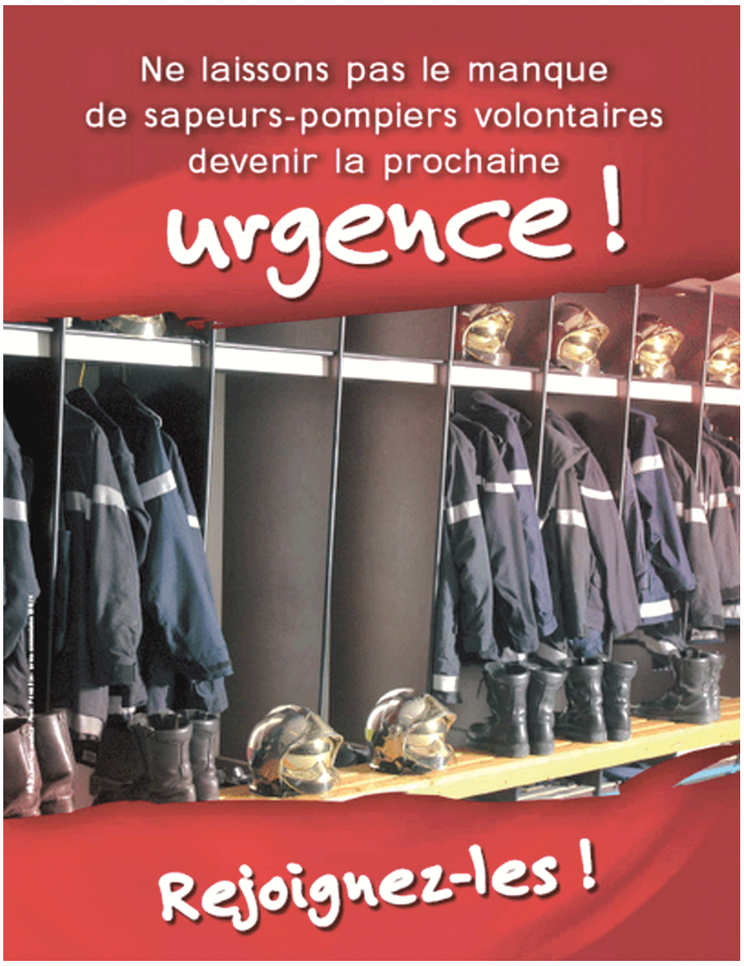

Une permanence est assurée chaque samedi de 14h à 19h lors de la garde hebdomadaire.

Prévention du chikungunya et de la dengue en France métropolitaine

Le moustique Aedes albopictus peut transmettre le chikungunya et la dengue. Il est actuellement présent dans plusieurs départements du Sud de la France.

Si je pars sous les tropiques, comment me protéger des piqûres de moustiques

- Je porte des vêtements couvrants et amples
- J'applique sur ma peau découverte des produits anti-moustiques
- J'utilise des insecticides, intérieur et extérieur
  (produits anti-moustiques, diffuseurs électriques, serpentins)
- Si possible je branche la climatisation (les insectes n'aiment pas le froid).

Le moustique Aedes albopictus

A mon retour en métropole

- Consulter en cas de fièvre brutale avec douleurs articulaires et maux de tête
- Si je suis contaminé, j'évite de me faire piquer. En effet, si un moustique sain me pique, je peux à mon tour l'infecter et il pourrait contaminer une personne de mon entourage.

Attention !

Je demande conseil à un pharmacien avant d'acheter ou d'utiliser des produits anti-moustiques, surtout en ce qui concerne les enfants et les femmes enceintes et je lis bien la notice avant utilisation.
Je demande un avis médical pour un enfant de moins de 30 mois ou avec antécédents de convulsion.
J'évite de les appliquer sur le visage et les mains des jeunes enfants.

Quelques sites de conseils aux voyageurs

- http://www.sante.gouv.fr/recommandations-sanitaires-aux-voyageurs.html
- http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs_909/index.html
- http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1462.pdf

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

- Protégez votre domicile en équipant votre porte d'un système de fermeture fiable.
- Installez des équipements adaptés et agréés.
- Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifier votre adresse, changez immédiatement vos serrures.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boite à lettres, dans le pot de fleurs ... Confiez les plutôt à une personne de confiance.

Si vous êtes victime d'un cambriolage

- Composez le 17, le 112 ou le 04.93.05.40.01
- Avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie : protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur.
- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chéquiers et cartes de crédits dérobés et pensez à déclarer le vol à votre assureur.

Renseignements utiles

- Police ou Gendarmerie : 17 ou 112 ou 04 93 05 40 01
- Opposition carte bancaire : 0 892 705 705
- Opposition chéquier : 0 892 68 32 08
- Téléphones portables volés :
  - SFR : 10 23
  - Orange : 0 800 100 740
  - Bouygues : 0 800 29 10 00

Opération Tranquillité vacances

Dans le cadre de cette opération organisée pendant les vacances scolaires, signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie : des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées (des imprimés de demandes individuelles sont à votre disposition en Mairie).

Pour nous contacter :

Mairie d'Entrevaux
Place Charles Panier
04320 ENTREVAUX

E-mail : mairie-dentrevaux@wanadoo.fr
Tél. : 04 93 05 34 10
Fax : 04 93 05 43 91

Site officiel d'Entrevaux :
www.entrevaux.info

La rentrée culturelle et sportive

Préparez sans plus tarder votre rentrée : contactez les associations culturelles et sportives qui vous proposerons, entre autres, des cours tout au long de l'année scolaire à venir.

AS Entrevalaise

(voir différentes sections ci-dessous)

Contact : Isabelle MERMET
Tél. : 06 07 80 60 10
Email : ase04076@gmail.com

Judo

Vendredi soir (17h-20h)
Enfants, ados

Jujitsu - Self défense

Mardi soir (19h-20h30).
Ados, adultes

Kick boxing

Lundi soir (19h-20h30).
Ados, adultes

Basketball

Mercredi A-M (14h-16h).
Enfants, ados

Zumba

Jeudi soir (17h30-19h30)
Enfants, ados, adultes

Gym douce

Lundi matin (11h-12h)
Adultes

La Cave aux 6 Marches

Cours de peinture, guitare, chant, ...

Contact : Vincent RUSSO
Tél. : 06 07 48 78 57
Email : entrevauxcave@free.fr
Blog : lacave.over-blog.com

Football Club des Vallées

De débutants (5 ans) à séniors

Contact : Serge JAUME
Tél. : 04 93 05 40 31
Site web : www.fcvalleesvarvaire.com

Dossiers d'inscriptions disponibles à la station service AVIA d'Entrevaux

Danse et Créativité

Lundi et Mercredi
De bébés (2 ans) à adultes

Professeur : Pascale « Doudou » KLEIN
Tél. : 06 63 83 91 47
Email : pkpsydanse@yahoo.fr

Yoga

Jeudi A-M (16h)
Adultes

Professeur : Chantal WEBSTER
Tél. : 06 87 38 37 03
Email : chantalw@wanadoo.fr
Site web : www.yoga-des-yeux.org

Nouveaux artisans et commerçants à Entrevaux

Stephane Collado

Peinture à la chaux,
enduit à la terre, déco.

Tél. : 06 21 46 67 69
E-mail : s.collado@free.fr

Mademoiselle EMie

Emilie, esthéticienne professionnelle et diplômée d'état, se déplaçant à domicile sur les environs d'Entrevaux pour tous types de soins esthétiques.

Tél. : 06 51 86 19 20
E-mail : narbaud.emilie@gmail.com

L'ATELIER DE NANA

Récupération, restauration de meubles
Vente divers objets de maison - Friperie
ZA du Brec

Tél. : 06 66 67 75 44
E-mail : latelierdenana@outlook.com

le petit atelier de la meridienne

tapissière décoratrice

Joëlle Nehlig
rue Basse des Remparts
04320 ENTREVAUX

☎ : 33 (0)6 74 51 53 71
☎ : 33 (0)4 93 03 44 98 ✉ atelier.la.meridienne@gmail.com

Warzone Gunsoft

NOUVEAU

Le plus grand complexe de France entièrement dédié à l'Airsoft.
Ouvert sur réservation aux associations, groupes, teams Airsoft et à tous types d'événements.

Site : www.warzone-gunsoft.com
Tél: 06 13 42 45 18